

Intitulé de l'UE	Destinations : découvertes géoculturelles 1.1
Section(s)	- (4 ECTS) Bachelier en Management du tourisme et des loisirs Cycle 1 Bloc 1

Responsable(s)	Heures	Période
Jimmy ABABIO Loïc BORGIES	50	Quad 1

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Offre touristique - Belgique	25h	Jimmy ABABIO
Patrimoine artistique et culturel I	25h	Loïc BORGIES

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Offre touristique - Belgique : 20h de théorie, 5h de travaux
Patrimoine artistique et culturel I : 25h de théorie

Langue d'enseignement
Offre touristique - Belgique : Français
Patrimoine artistique et culturel I : Français

Connaissances et compétences préalables
Aucune connaissance et compétence préalables.

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes
<ul style="list-style-type: none"> • S'insérer dans son milieu professionnel et s'adapter à son évolution <ul style="list-style-type: none"> ◦ Travailler, tant en autonomie qu'en équipe dans le respect de la culture de l'entreprise ◦ Collaborer à la résolution de problèmes complexes avec méthode, rigueur, proactivité et créativité ◦ Adopter une attitude éthique et respecter les règles déontologiques ◦ Développer une approche responsable, critique et réflexive des pratiques professionnelles ◦ Identifier ses besoins de développement et s'inscrire dans une démarche de formation permanente ◦ Développer la polyvalence et proposer des solutions innovantes pour ses projets • Communiquer : écouter, informer et conseiller les acteurs, tant en interne qu'en externe <ul style="list-style-type: none"> ◦ Accueillir et informer les clients, les partenaires et les prestataires ◦ Défendre des dossiers, des projets, des produits, traiter les objections, conseiller la clientèle, négocier avec les différentes parties prenantes ◦ Présenter ou promouvoir l'information, les documents, les produits sélectionnés, tant à l'écrit qu'à l'oral, de

manière rigoureuse et ciblée avec les moyens adéquats

- Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres à son activité
 - Utiliser des supports cartographiques et gérer la dimension espace-temps des produits
 - Concevoir, produire les documents, les produits, les projets, les actions de promotion adéquats sur les supports idoines
 - Intégrer les procédures, les documents, les prescriptions légales et les stratégies spécifiques au secteur d'activité
 - Choisir et utiliser les technologies de l'information et de la communication
- Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique
 - Rechercher, vérifier, comparer, et exploiter les informations nécessaires et pertinentes pour chaque projet ou mission
 - Assurer la gestion commerciale et financière des activités et / ou projets, calculer et optimiser les coûts de revient et les prix de vente
 - Veiller à la qualité et à l'amélioration constante des ressources matérielles et humaines, anticiper et gérer les situations de crise, les plaintes, les litige
 - Exploiter des indicateurs de tendance du marché du tourisme et des loisirs et participer à leur conception
 - Évaluer les implications des activités en termes d'éthique et de développement durable, proposer des améliorations
- S'organiser : structurer, planifier, coordonner et gérer de manière rigoureuse les actions et les tâches liées à sa mission
 - Constituer et rendre opérationnelle la documentation professionnelle, tenir à jour, trier et organiser les sources d'information

Objectifs de développement durable



Éducation de qualité

Objectif 4 Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

- 4.3 D'ici à 2030, faire en sorte que les femmes et les hommes aient tous accès dans des conditions d'égalité à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire, y compris universitaire, de qualité et d'un coût abordable.
- 4.7 D'ici à 2030, faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable.



Egalité entre les sexes

Objectif 5 Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

- 5.1 Mettre fin, dans le monde entier, à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles.
- 5.b Renforcer l'utilisation des technologies clés, en particulier l'informatique et les communications, pour promouvoir l'autonomisation des femmes.



Villes et communautés durables

Objectif 11 Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables

- 11.4 Renforcer les efforts de protection et de préservation du patrimoine culturel et naturel mondial.



Consommation et production responsables

Objectif 12 Établir des modes de consommation et de production durables

- 12.8 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les personnes, partout dans le monde, aient les informations et connaissances nécessaires au développement durable et à un style de vie en harmonie avec la nature.
- 12.b Mettre au point et utiliser des outils de contrôle des impacts sur le développement durable, pour un tourisme durable qui crée des emplois et met en valeur la culture et les produits locaux.



Paix, justice et institutions efficaces

Objectif 16 Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes

- 16.10 Garantir l'accès public à l'information et protéger les libertés fondamentales, conformément à la législation nationale et aux accords internationaux.

Acquis d'apprentissage spécifiques

- Localisation précise de sites touristiques avec leurs caractéristiques.
- Lire, analyser et comprendre les interactions entre la géographie et le développement du tourisme.
- Comprendre le fonctionnement du secteur du tourisme (jargon, etc.)
- Faire la distinction entre les différents opérateurs/acteurs touristiques
- Comprendre le fonctionnement des différentes entreprises agissant dans le tourisme
- Développer une analyse réflexive et critique d'articles de presse reflétant l'actualité des secteurs étudiés en faisant ressortir la théorie vue au cours.
- Maîtriser la terminologie relative au patrimoine culturel ainsi que le cadre institutionnel belge francophone y afférant
- Contextualiser historiquement les éléments de patrimoine culturel, les sites archéologiques et les oeuvres artistiques
- Intégrer les bases de l'analyse d'un élément de patrimoine ou d'une oeuvre artistique
- S'initier aux méthodes de mise en tourisme du patrimoine
- Étude des destinations touristiques

Contenu de l'AA Offre touristique - Belgique

- Etude géohistorique du tourisme en Belgique.
- Analyses géographiques du tourisme en Belgique à l'échelle nationale, régionale et locale.

Contenu de l'AA Patrimoine artistique et culturel I

Structuration du cours en différents modules mêlant théorie et pratique :

- 1) Définitions et cadre institutionnel relatifs aux "arts" et au "patrimoine culturel" en Wallonie
- 2) Les musées en Belgique
- 3) Le patrimoine préhistorique en Wallonie et ailleurs
- 4) "Les Romains en Wallonie"
- 5) Initiation à l'utilisation de la bibliothèque du DSJEG

+ Possibilité d'un excursus thématique par un intervenant externe

+ Participation au colloque sur le tourisme le 2 octobre 2024

Méthodes d'enseignement

Offre touristique - Belgique : cours magistral, travaux de groupes, approche par projets, approche interactive, approche par situation problème, approche inductive, approche déductive, approche avec TIC, activités pédagogiques extérieures, étude de cas, Classe inversée, enseignement synchrone et asynchrone

Patrimoine artistique et culturel I : cours magistral, approche interactive, activités pédagogiques extérieures, étude de cas, Exercices dirigés

Supports

Offre touristique - Belgique : copies des présentations, syllabus, notes de cours

Patrimoine artistique et culturel I : notes de cours, notes d'exercices, activités sur eCampus, Powerpoint

Ressources bibliographiques de l'AA Offre touristique - Belgique

(Voir sources du cours)

Ressources bibliographiques de l'AA Patrimoine artistique et culturel I

Gombrich, E.H., *Histoire de l'art*, 1950 [1ère éd.], Phaidon, Paris, 2018.

Schnapp, A. (éd.), *Préhistoire et Antiquité. Des origines de l'humanité au monde classique*, Paris, 2011.

Brulet, R., *Les Romains en Wallonie*, Bruxelles, 2008.

George, Ph., *Art et patrimoine en Wallonie des origines à 1789. Essai de synthèse à la lumière des collections américaines et européennes*, Namur, 2017 (Les dossiers de l'IPW, 23).

Évaluations et pondérations

Évaluation	Évaluation avec notes aux AA
Pondérations	Offre touristique - Belgique : 50% Patrimoine artistique et culturel I : 50%
Langue(s) d'évaluation	Offre touristique - Belgique : Français Patrimoine artistique et culturel I : Français

Méthode d'évaluation de l'AA Offre touristique - Belgique :

Évaluation continue 100% (évaluation(s) écrite(s) et/ou orale(s) - travaux)

Méthode d'évaluation de l'AA Patrimoine artistique et culturel I :

1ère session de janvier : examen oral 100 %

Session de rattrapage de juin : examen oral 100 %

2e session d'août-septembre : examen oral 100 %

Année académique : **2024 - 2025**